

Dispositif de Gestion du risque de crédit à la suite de la nouvelle définition réglementaire du défaut

Installé au cœur de Paris, *UFIRST ADVISORY* est un Cabinet de Conseil en forte croissance qui développe une expertise reconnue sur les problématiques liées aux métiers de l'Assurance, du Big Data et de la Finance de Marché.

Nous sommes à la recherche de 04 consultants, minimum 03 années d'expérience, ayant une solide expertise sur la modélisation du risque de crédit.

Base : [Paris](#)

Contact: contact@ufirst-advisory.com // stephane.happi@ufirst-advisory.com

Début de mission : [mi-Juin 2019](#)

Première échéance : [mi-Septembre 2020](#)

CONTEXTE DE LA PRESTATION

La prestation vise à assister la banque, en particulier les équipes de Modélisation Interne, à la mise en conformité réglementaire liée à l'implémentation de la nouvelle définition du défaut.

Contexte réglementaire

Les différentes réglementations applicables, à la suite de la nouvelle définition réglementaire du défaut sont les suivantes :

- EBA GL 2016 07 Final Report on Guideline on default definition
- EBA+BS+2017+17+(Opinion+on+the+use+of+180+DPD)

A cela s'ajoute, les documents de références réglementaires classiques :

- Règlement 575 2013 exigences prudentielles applicables aux EC
- Guidelines on PD and LGD estimation (EBA-GL-2017-16)
- RTS_model_changes_EU529-2014
- Trim_Guide.en
- SSM Supervisory Manual
- ECB guide to internal models Risk-type-specific chapters

Cabinet de conseil en Assurance, Finance & Data Science

UFIRST ADVISORY
66 Avenue des Champs-Élysées
75008, Paris

+ 33 (0)6 84 48 34 71
+ 33 (0)6 65 72 54 73

contact@ufirst-advisory.com
www.ufirst-advisory.com

SIRET : 841 747 512 00017
N° TVA FR

OBJECTIFS ET PÉRIMÈTRE DU BESOIN

a. Objectifs

La mission comprend 5 objectifs consécutifs :

- Qualification de la base de données après vérification de la MOA données risque de crédit
- Réalisation de Back-testing ad hoc PD, LGD pour mesurer l'impact sur les modèles actuels
- Formalisation d'un plan d'actions (calibrage, Marges ou refonte) à la suite des conclusions de l'étape précédente qui devra être avalisée par la validation interne ou l'audit interne
- Mise en œuvre des actions à réaliser. A noter, les recommandations internes et les dernières exigences de l'EBA et du TRIM devront être intégrées
- Traitement des recommandations internes liées à ce chantier nouvelle définition du défaut

b. Limite du Périmètre

Le périmètre de la mission concerne le périmètre en méthode avancée ou fondation de la banque sur le risque de crédit : France, Allemagne, Italie, Espagne, Corée du Sud, Royaume-Uni et d'un périmètre en roll-out le Brésil.

La prestation portera en priorité sur les modèles de PD RETAIL et SME ; puis sur les modèles de LGD (sain, défaut et ELBE) correspondants et enfin sur des portefeuilles LDP de type CORPORATE / SME.

DEFINITION DE LA PRESTATION

a. Description des attendus de la prestation

La mission consiste à assister les équipes de modélisation de la banque à la suite du changement de définition du défaut. Pour ce faire, la banque va définir des tests de qualités de données sur la nouvelle base de données des tiers en défaut selon la nouvelle définition réglementaire. De plus, une procédure de type Back-testing de modèles sera appliquée afin de déterminer la robustesse du modèle : calibrage, marge, refonte du modèle.

Ainsi, la prestation débutera par une qualification de la base de données, à la suite de la validation de la base par la MOA données risque de crédit. Si la base de données est de qualité suffisante, dès lors les consultants pourront aborder le Backtesting PD (RETAIL en priorité).

Les actions liées à la conclusion du Back-testing devront faire l'objet d'un contrôle de niveau 1 et être envoyées au contrôle permanent. En parallèle, si des données d'un autre périmètre sont disponibles, le même modus operandi de contrôle de qualité de données et de back testing devra être suivi.

Si les actions proposées sont in fine validées, il faudra mettre en œuvre l'action. A noter, il sera impératif d'une part d'intégrer la résolution des recommandations internes et d'autre part de respecter l'ensemble des textes réglementaires en vigueur mais également ceux applicables à horizon 2021 compte tenu de la concomitance des exigences réglementaires sur la solvabilité.

A titre d'illustration, pour la refonte d'un modèle de PD RETAIL réglementaire, le plan type a minima est le suivant :

- Constitution de la base de modélisation avec tests de contrôle de qualité de données
- Cartographie de portefeuille : description du processus métier, étude univariée / bivariée, diagnostic des valeurs manquantes ou aberrantes
- Construction d'une grille de score : découpage de variables, étude de représentativité, régression logistique sur échantillon d'apprentissage et de tests, base OOT & OOS étude de la performance
- Création des classes homogènes de risque : tests d'hétérogénéité interclasse, tests d'homogénéité, détermination de la période de calibrage, détermination des marges A, B ou C.
- Détermination de la philosophie de notation
- Analyse du modèle : Back testing initial, étude ad hoc par secteur d'activité, profil moyen par classe de risque, migration entre modèles ...
- Matérialité qualitative et quantitative

La construction d'un nouveau modèle se fera en étroite collaboration avec les filiales et le risk Management en central pour assurer une insertion opérationnelle efficace, et ce à chaque étape de modélisation. Un point de suivi hebdomadaire sera réalisé.

Les équipes internes de modélisation traiteront en priorité les modèles LGD RETAIL et les modèle PD de type LDP.

Selon les délais de livraison de données, et en fonction de la qualité des données et des conclusions des back-testings, le périmètre de la mission pourra être ajusté si nécessaire.

Dans tous les cas, le livrable est un document Word qui explique la démarche, les analyses et les résultats accompagnés des programmes SAS. Les livrables devront faire l'objet d'un contrôle de niveau 1 avant envoi

Cabinet de conseil en Assurance, Finance & Data Science

UFIRST ADVISORY
66 Avenue des Champs-Élysées
75008, Paris

+ 33 (0)6 84 48 34 71
+ 33 (0)6 65 72 54 73

contact@ufirst-advisory.com
www.ufirst-advisory.com

SIRET : 841 747 512 00017
N° TVA FR

au contrôle permanent. En parallèle, un nouveau périmètre pourra être géré si les prérequis sont respectés (qualité de données, et conclusions contre-expertisées par des équipes indépendantes).

Enfin, les recommandations émises par le contrôle permanent devront être traitées dans le cadre de cette mission.

Les expertises requises pour cette prestation sont les suivantes :

- Formation scientifique de niveau Bac + 5 en mathématiques et/ ou statistiques de type ENSAE, ENSAI ou de formations universitaires équivalentes master de type ESA
- Une expérience minimale de 03 ans en modélisation risque de crédit ou de validation de ces modèles
- Une connaissance à jour et précise des textes réglementaires CRR, EBA, TRIM
- Excellent niveau en SAS : Base, macro, STAT, SQL (oracle)
- Forte capacité analytique, de synthèse, de rigueur et d'organisation (PMO)
- Aisance rédactionnelle requise
- Anglais courant

Au niveau du dispositif, le besoin est de 2 ou 3 consultants senior (03 à 07 années d'expérience) et un manager encadrant ayant plus de 7 ans d'expérience de modélisation réglementaire en risque de crédit.

Cabinet de conseil en Assurance, Finance & Data Science

UFIRST ADVISORY
66 Avenue des Champs-Élysées
75008, Paris

+ 33 (0)6 84 48 34 71
+ 33 (0)6 65 72 54 73

contact@ufirst-advisory.com
www.ufirst-advisory.com

SIRET : 841 747 512 00017
N° TVA FR